

Royaume du Maroc



Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logistique et de l'Eau

اللجنة الوطنية لوقاية من حوادث السير
+ααααα+ +αααααα+ ΙΒΡΕΣΗ Ψ ΣΥΚΑΘΗ ΙΠΦΟΔΣΑ
COMITÉ NATIONAL DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION



1^{ER} FORUM AFRICAIN DE LA SECURITE ROUTIERE

« La sécurité routière en Afrique : Levier de
développement durable »

Marrakech, 13-15 novembre 2018

Dossier de Presse

SOMMAIRE

- COMMUNIQUE DE PRESSE
- CONTEXTE GENERAL : LA SITUATION DE SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE
- ENGAGEMENT AFRICAIN EN FAVEUR DE LA SECURITE ROUTIERE
- LA SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE
- LE MAROC, UN PAYS AFRICAIN LEADER EN MANAGEMENT STRATEGIQUE DE SECURITE ROUTIERE
- LE 1^{er} FORUM AFRICAIN DE LA SECURITE ROUTIERE
 - CONCEPT DE LA MANIFESTATION
 - OBJECTIFS
 - PAYS REPRESENTES
 - PARTENAIRES ET SPONSORS PUBLICS ET PRIVES
- VIVO ENERGY MAROC, ENTREPRISE PIONNIERE EN MATIERE DE SECURITE ROUTIERE
- PROJET DE CREATION D'UN OBSERVATOIRE AFRICAIN REGIONAL DE SECURITE ROUTIERE
- FOCUS SUR LE FESTIVAL DU FILM DE LA SECURITE ROUTIERE
- PRESENTATION DU CO-ORGANISATEUR : SSATP

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE) et le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) organisent en partenariat avec le Programme des Politiques de Transport en Afrique (SSATP) à Marrakech du 13 au 15 novembre 2018, le Premier Forum Africain de la Sécurité Routière sous le thème « **La Sécurité Routière en Afrique : levier de développement durable** ».

Ce Forum, auquel sont conviés les ministres africains, les autorités gouvernementales et les acteurs publics et privés, les composantes de la société civile au niveau du continent africain, ainsi que les organisations internationales concernées, se veut une plateforme d'échanges d'expertises et de bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité routière. L'objectif étant de capitaliser sur les acquis des uns et des autres en matière de sécurité routière pour que les similitudes socio-économiques et culturelles entre pays africains soient des atouts et des facteurs clés de succès.

Plusieurs organisations internationales soutiennent ce forum en tant que partenaires telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), le Forum International du Transport (FIT), la Fédération Routière Internationale (IRF), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) etc. Plus de 800 participants de près de 50 pays africains sont attendus à ce Forum ouvert sur le monde entier.

Le management stratégique et institutionnel de la sécurité routière, le financement et le pilotage des stratégies, l'intégration des nouvelles technologies, le renforcement des capacités, la prise en charge de la sécurité routière dans les milieux professionnels, les études et recherches ainsi que l'ouverture sur les composantes de la société civile sont les principaux axes qui seront abordés dans ce forum africain.

Cet évènement de grande envergure comprend la tenue de sessions ministérielles, de panels scientifiques, de workshops thématiques et des sessions de réunion de l'Alliance mondiale des ONG pour la sécurité routière. L'organisation du festival du film de la sécurité routière et d'un salon d'exposition dédié aux différents partenaires est également programmée en marge du Forum.

En effet, la Région africaine a le taux d'accidents mortels le plus élevé, bien qu'étant la région où le taux de motorisation est le plus faible. L'OMS estime en 2015 que 26,6 pour 100.000 habitants africains trouvent la mort sur la route. Un taux qui va en s'aggravant. Selon les projections de l'OMS, le nombre de décès sur les routes devrait en effet augmenter de 112 %, passant de 243 000 environ en 2015 à 514 000 en 2030.

Les traumatismes dus aux accidents de la route représentent un problème majeur pour le développement en Afrique. Le Rapport mondial note que plus de la moitié des personnes tuées sur les routes sont de jeunes adultes âgés entre 15 et 44 ans, et il s'agit souvent de soutiens de famille. En outre, l'insécurité routière coûte aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire entre 3 % et 5% de leur produit national brut. Le montant estimatif de ces coûts est supérieur au total de l'aide au développement reçue par ces pays.

CONTEXTE GENERAL : LA SITUATION DE SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE

Selon le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde publié en 2015 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), près de 1,25 million de personnes meurent chaque année sur les routes en dépit des progrès constatés dans ce domaine. Toutefois, si le nombre de véhicules motorisés ne cesse d'augmenter rapidement dans le monde, le nombre de tués sur les routes se stabilise, tout comme la population mondiale ce qui laisse entendre que les actions menées en faveur de la sécurité routière lors des dernières années ont sauvé des vies.

Dans ce contexte, l'Afrique connaît actuellement le taux de mortalité routière le plus élevé au monde bien qu'ayant le taux de motorisation le plus faible. L'OMS estime en 2015 que ce taux de mortalité routière s'élève à 26,6 pour 100 000 habitants. Elle présente en outre des données essentielles sur la situation de la sécurité routière dans la région africaine notamment :

- **Chaque jour, environ 650 décès sont constatés sur les routes africaines**

Près d'un quart de million de personnes (246 718) ont été tuées sur les routes de la région en 2013, soit environ un cinquième du nombre total de décès dans le monde. Ceci signifie qu'environ 675 personnes meurent chaque jour sur les routes de la région. Cela s'ajoute au fardeau des blessures non mortelles, des dégâts matériels et des coûts induits.

- **La Région africaine a le taux d'accidents mortels le plus élevé, bien qu'étant la région où le taux de motorisation est le plus faible**

La Région africaine enregistre les taux estimatifs de décès liés à des accidents de la circulation les plus élevés, soit 26,6 pour 100 000 habitants, contre 17,4 au niveau mondial. Cependant, la région est la moins motorisée, avec 46,6 véhicules pour 1000 personnes, contre 510,3 véhicules pour 1000 personnes dans la Région européenne. En nombre absolu de décès et de véhicules, l'Afrique est surreprésentée en ce qui concerne le nombre de décès dans des accidents de la circulation sur ses routes par rapport à l'étendue de son parc de véhicules : elle enregistre 20 % des décès dus à des accidents de la circulation, mais ne possède que 2,3 % des véhicules dans le monde.

- **La moitié des décès liés à des accidents de la circulation touche les usagers de la route vulnérables, tandis que la région enregistre la proportion la plus élevée de décès de piétons**

La moitié des décès dans la région touche les personnes les moins protégées (motocyclistes, piétons et cyclistes). La Région africaine enregistre la proportion la plus élevée de décès de piétons, soit 39 %. Si la région affiche le plus faible pourcentage de décès dans des accidents de la circulation parmi les motocyclistes (7 %), ceci peut être lié à la mauvaise qualité des données car la plupart des pays participants n'ont pu fournir des données détaillées sur les décès ventilés par type d'utilisateur de la route. En effet, les données communiquées par de nombreux pays indiquent un afflux important de motocyclettes dans la région, ce qui autorise à penser que la prévention des traumatismes au sein de ce groupe de population pourrait devenir une priorité de plus en plus grande.

- **Les décès touchant les occupants de véhicules et les piétons sont plus élevés dans les pays à revenu intermédiaire, tandis que les décès de motocyclistes et de cyclistes sont plus élevés dans les pays à faible revenu**

Si les taux d'accidents mortels sur les routes sont plus élevés dans les pays à faible revenu (29,2/100 000 habitants contre 23,3 dans les pays à revenu intermédiaire et 22,9 dans les pays à revenu élevé), il existe des variations entre les types d'usagers de la route selon les tranches de revenu. Les décès parmi les occupants de véhicules et les piétons sont plus élevés dans les pays à revenu intermédiaire, tandis que les décès de motocyclistes et de cyclistes sont plus élevés dans les pays à faible revenu.



ENGAGEMENT AFRICAIN EN FAVEUR DE LA SECURITE ROUTIERE

Afin de remédier efficacement au fléau de l'insécurité routière en Afrique, un engagement politique aux niveaux national, régional, africain et mondial a vu le jour en s'appuyant également sur la mobilisation des institutions multilatérales, des pays donateurs et des trésors publics. L'ampleur de la crise en Afrique plaide en faveur d'une reconnaissance explicite de la part des Nations Unies pour que la sécurité routière soit considérée comme un objectif de développement durable.

Dans ce contexte, le Plan d'action africain 2011-2020 pour la sécurité routière adopté par les chefs d'Etats africains, réunis à Luanda en Angola en janvier 2012, a reconnu l'importance des capacités nationales de gestion de la sécurité routière. De sa part, la Charte africaine sur la sécurité routière considère que la gestion de la sécurité routière est parmi les devoirs primordiaux des Etats signataires. La coopération régionale est en outre essentielle à cet égard. Cette dernière est prise en considération par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), au sein de laquelle l'Organisation pour la sécurité routière en Afrique de l'Ouest (OSRAO) a été établie.

Plan d'action de la décennie de la sécurité routière africaine 2011-2020

Lors de la Deuxième conférence africaine sur la sécurité routière de novembre 2011 organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, un Plan d'action africain pour la sécurité routière 2011-2020 a été formulé, approuvé par la Conférence de l'Union africaine des ministres des transports et enfin, adopté par les chefs d'États africains à Luanda en janvier 2012.

Le Plan d'action 2011-2020 repose sur les cinq piliers de la Décennie de la sécurité routière en Afrique, à savoir i) la gestion de la sécurité routière, qui concerne le cadre institutionnel requis pour la mise en œuvre des activités associées à la sécurité routière et sert de référence pour les autres piliers ; ii) la sécurité des routes et la mobilité qui a trait au développement des routes, à la sécurité des usagers en particulier les piétons et autres usagers les plus vulnérables, iii) la sécurité des véhicules qui porte sur les critères de sécurité dont l'entrée et la sortie des véhicules des pays, iv) la sécurité des automobilistes et autres usagers de route, qui concerne la formation, les examens, le permis de conduire, la licence, l'application du code de la route, la sensibilisation et l'éducation du public et l'instauration d'une culture de sécurité routière, et v) la réponse après les accidents qui a trait aux secours, au transport et aux services de soins pour les traumatisés.

Charte africaine sur la sécurité routière

La Charte africaine sur la sécurité routière a été adoptée lors de la troisième session de la Conférence des ministres africains des transports tenue à Malabo (Guinée équatoriale) en avril 2014 avec pour objectif de réduire de 50 % le nombre d'accidents mortels de la route à l'horizon 2020.

La Charte devrait servir de cadre politique au renforcement de la sécurité routière en Afrique en stimulant les stratégies de sécurité routière au niveau national, en permettant l'élaboration de programmes de sécurité routière nationaux, régionaux et continentaux et en contribuant davantage à la sécurité routière et à la promotion de l'harmonisation des données en matière de sécurité routière.

Coopération régionale

Le continent africain a connu plusieurs formes variées de collaboration en matière de sécurité routière :

D'une part, le *Protocole de 2001 de la Communauté de développement de l'Afrique australe* indique clairement l'importance de travailler à l'amélioration de la sécurité routière au niveau régional. Il met l'accent notamment sur l'importance d'harmoniser les réglementations sur la sécurité des véhicules et des conducteurs, mais aussi de coopérer pour la mise en place d'un plan régional de gestion de la circulation. Un des principaux objectifs de ce plan est d'améliorer la sécurité routière pour contribuer à la qualité de vie des habitants de la région. Les campagnes de sensibilisation, la recherche & le développement, ainsi que le transfert des connaissances (et des technologies) appartiennent aussi à ce domaine.

D'autre part, la *Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)* où a été établie l'Organisation pour la sécurité routière en Afrique de l'Ouest (OSRAO). La création, la structuration et le mode de fonctionnement de l'OSRAO, ont été reconnus comme un exemple de bonne pratique. Elle constitue une étape importante pour les communautés économiques régionales du fait de son rôle vital dans l'échange des connaissances et comme point de référence. Non seulement elle mène ses propres initiatives, mais elle facilite le partage continu des idées entre pairs et leur mise à l'épreuve, un élément essentiel du renforcement des capacités de gestion de la sécurité routière dans la région.

LA SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE : UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique est confrontée de nos jours à une véritable crise de sécurité routière qui ne cesse de s'aggraver à un rythme ébouriffant. Il s'agit d'un problème de développement sérieux qui engendre de plus en plus de décès à l'instar du paludisme et du VIH/SIDA, qui doit donc être traité en tant que tel. Même s'il existe des solutions reposant essentiellement sur la mise en place de bases de données pour endiguer cette crise, il demeure primordial de promouvoir une volonté politique d'agir et des capacités institutionnelles pour y répondre. Il importe donc que la communauté internationale reconnaisse que la sécurité routière est aussi un objectif de développement durable pour les prochaines années, que les pays doivent reprendre à leur compte pour y apporter une réponse efficace.

Les traumatismes dus aux accidents de la route représentent un problème majeur pour le développement en Afrique. Le Rapport mondial note que plus de la moitié des personnes tuées sur les routes sont de jeunes adultes âgés entre 15 et 44 ans, et il s'agit souvent de soutiens de famille. En outre, l'insécurité routière coûte aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire entre 3 % et 5% de leur produit national brut. Le montant estimatif de ces coûts est supérieur au total de l'aide au développement reçue par ces pays.

Alors qu'on prévoit un accroissement du nombre d'accidents mortels en Afrique, des progrès devraient par contre être réalisés dans le domaine de la lutte contre deux maladies figurant parmi les principaux Objectifs du Millénaire pour le développement, le paludisme et le VIH/sida. Le nombre de tués sur la route par habitant devrait augmenter de 51 % sur la période 2015-2030, alors que la mortalité devrait diminuer de 18 % pour le VIH/sida et de 24 % pour le paludisme. Le nombre de décès dû aux accidents de la route devrait par contre excéder les chiffres enregistrés pour le paludisme, durant cette période.

L'engagement politique à l'échelon mondial, continental, régional et national, ainsi que la mobilisation financière des organismes multilatéraux, des pays bailleurs de fonds et des ministères des finances, est essentielle pour pouvoir y apporter une réponse efficace. Ce problème doit être explicitement reconnu par les Nations Unies et devenir un objectif de développement durable, soit comme un objectif de santé à part entière, soit dans le cadre d'un objectif de transport durable.

L'organisation de ce Forum continental sous le thème « la sécurité routière en Afrique : levier de développement durable » dans la ville ocre Marrakech est une suite logique et une capitalisation sur les travaux de la COP22 et de sa déclaration pour l'action en faveur de notre climat et du développement durable.

LE MAROC, UN PAYS AFRICAIN LEADER EN MANAGEMENT STRATEGIQUE DE SECURITE ROUTIERE

Nul ne peut nier l'importance de la mise en place d'un cadre de gestion de la sécurité routière en Afrique s'appuie sur l'existence de modèles de gouvernance solides au sein des États. Le Maroc est ainsi considéré comme étant un pays africain pionnier en matière de gouvernance et de management stratégique de sécurité routière.

La nouvelle stratégie nationale marocaine en matière de sécurité routière 2017-2026 est venue pour essayer de répondre à ces problématiques diverses en s'inspirant des différentes expériences internationales, en adoption à la résolution 64/255 de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a proclamé une Décennie d'Action pour la Sécurité Routière 2011–2020 ayant pour objectif de stabiliser puis de réduire les prévisions du nombre de victimes sur les routes dans le monde entier en renforçant les activités conduites aux niveaux national, régional et mondial. Cette stratégie prend en compte aussi les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en septembre 2015 comportant une cible en matière de sécurité routière visant à diviser par deux au niveau mondial, le nombre de victimes et de blessés dans les accidents de la route d'ici 2020 par rapport aux chiffres de 2010, dans le cadre de l'Objectif 3 (Bonne Santé), et ce aussi dans le même esprit que les directives de l'UE en matière de sécurité routière visant à réduire de 50 % le nombre de victimes sur les routes européennes en 2020 par rapport aux chiffres de 2010.

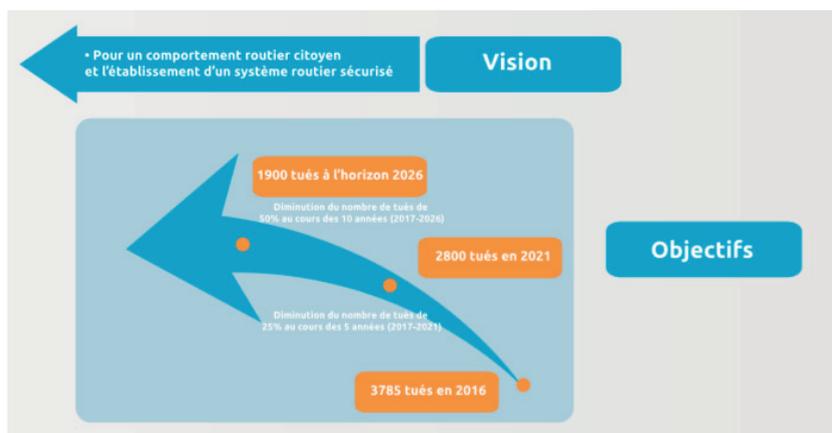
Réduction des accidents de la route

Réduction du taux de mortalité routière

Réduction des routes à haut risque

➤ Vision et objectifs attendus de la nouvelle stratégie de sécurité routière 2017-2026

Les piliers La Stratégie Nationale Intégrée de Sécurité Routière 2017-2026 s'appuie sur 5 piliers essentiels en cohérence avec la Décennie d'action pour la Sécurité Routière 2011-2020 ainsi que sur les résultats des statistiques nationales des accidents de la circulation sur les 10 dernières années.



➤ **Enjeux stratégiques :**

La stratégie a permis de dégager 5 enjeux stratégiques et cibles visées :

- La gestion de la sécurité routière ;
- Des routes plus sûres ;
- Des véhicules plus sûrs ;
- Des usagers de la route plus sécurisés à travers la formation, la communication et la sensibilisation, l'éducation et le contrôle ;
- Les secours post accident.

LE 1^{er} FORUM AFRICAIN DE LA SECURITE ROUTIERE

Engagé à différents niveaux aux côtés des pays africains, le Maroc se propose d'accueillir le 1^{er} Forum sur la sécurité routière en Afrique sous le thème « la sécurité routière en Afrique : levier de développement durable ». Cet événement qui se tiendra du 13 au 15 novembre 2018 s'inscrit dans la continuité des efforts déployés pour agir en faveur de l'amélioration des conditions de sécurité routière dans le continent africain.

CONCEPT DU FORUM

Les travaux du Forum comprennent :

- Des sessions panels Ministérielles
 - Des sessions panels d'experts
 - Des workshops thématiques
 - Une rencontre des ONG Africaines.
 - Un festival des films de la sécurité routière.
 - Une exposition pour les partenaires publics et privés.
- **Sessions ministérielles**
- Atteindre les Management stratégique et institutionnel de la sécurité routière : quel bilan en Afrique ?
 - Session 1
 - Session 2
- **Sessions panels scientifiques**
- Session 3: La prise en charge des victimes des accidents de la circulation
 - Session 4 :Villes africaines: concilier mobilité et sécurité
 - Session 5 : la dimension sécurité routière dans l'aménagement des Infrastructures en Afrique
 - Session 6: Mobilité urbaine
 - Session 7 : Financement des stratégies de sécurité routière : défi majeur pour les pays africains ;
 - Session 8 : La Sécurité du véhicule
 - Session 9 : La sécurité routière en entreprise : charge ou opportunité ?
 - Session 10 : Législation, contrôle et suivi des jugements : nécessité de complémentarité de la chaine
 - Session 11 : Comportement, Sensibilisation et Education (Bonnes Pratiques)
 - Session 12 : Intégration des nouvelles technologies : un levier pour améliorer la sécurité routière en Afrique

➤ **Workshops thématiques**

- Atelier 1 : Observatoire Africain de la sécurité routière :
- Atelier 2 : OMS
- Atelier 3: Améliorer Recherche et Développement sur la sécurité routière en l'Afrique
- Atelier 4 : Entrepôt de données routières mondiales de l'IRF : un nouvel outil pour supporter la sécurité routière.

➤ **Rencontre des ONG africaines**

Le Forum se distingue également par la tenue de la réunion de l'Alliance mondiale des ONG pour la sécurité routière.

- Session 1 : Chapitre africain de l'Alliance globale des ONG pour la sécurité routière
- Session 2: Perspective des ONG africaines et leur contribution à la réalisation des ODD
- Session 3: le rôle des ONG dans la collecte de DATA et les potentialités de la collaboration avec l'observatoire africain de la sécurité routière

➤ **Festival du film de la sécurité routière**

Le festival du film de la sécurité routière se tiendra les 14 et 15 novembre 2018 et connaîtra la participation d'environ de 100 films dont 38 œuvres originales en compétition, 39 films présentés dans les festivals mondiaux du film de sécurité routière et labélisés provenant de 36 pays à savoir :

Argentine – Australie – Bahreïn – Belgique – Bénin – Brésil – Cambodge – Cameroun – Chine – Union France – Ghana – Grèce – Hongrie – Inde – Indonésie – Italie –Latvia – Liban – Luxembourg – Malaisie – Norvège – République Démocratique du Congo – Russie – Arabie Saoudite – Slovénie – Espagne – Suède – Tunisie – Turquie – Ouganda – Royaume Uni – Etats Unis – Vietnam – Maroc – Sénégal.

- Session 1 : Catégorie Communication
- Session 2 : Catégories Education & Formation
- Session 3 : Sécurité routière au travail, Innovation, Reportages
- Session thématique : Quelle approche de communication à adopter pour impacter au mieux l'usager de la route : dramatique, didactique, émotionnelle ou humoristique?
- Session thématique : Les suites du Festival Africain de Sécurité Routière

➤ **Exposition pour les partenaires publics et privés**

Dans ce cadre, une grande exposition sera organisée pour servir de relai aux panels et pour permettre aux acteurs concernés des pays africains de se faire connaître, faire des rencontres B to B et B to G afin de nouer des relations à même de promouvoir leurs métiers dans le domaine de la sécurité routière.

- Espace dédié aux acteurs institutionnels ;
- Espace dédié aux acteurs économiques ;
- Espace dédié aux ONGs africaines ;
- Espace Média.

OBJECTIFS DU FORUM

Le 1^{er} Forum Africain de la Sécurité Routière vise à atteindre les objectifs suivants :

- Créer un cadre africain de réflexion sur la sécurité routière en Afrique.
- Promouvoir la prise en charge de la sécurité routière en Afrique pour atteindre les objectifs de la décennie d'action 2011-2020
- Réunir les institutions et organismes gouvernementaux, les experts, les acteurs économiques, les entreprises publiques et privées, les ONG du continent africain œuvrant pour la sécurité routière
- Partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de sécurité routière dans le continent africain ;
- Promouvoir la coopération entre pays africains dans le domaine de la sécurité routière ;
- Développer les échanges et les relations entre les opérateurs économiques africains dans le domaine de la Sécurité Routière ;
- Inciter aux investissements dans les différents secteurs liés à la sécurité routière ;
- Promouvoir l'intégration des nouvelles technologies dans la gestion et le management de la sécurité routière en Afrique ;
- Mutualiser et capitaliser sur les expériences des ONG pour servir de relai pour l'ancrage des valeurs dans les sociétés en Afrique ;
- Etudier les mécanismes de création et de mise en œuvre d'un observatoire africain de sécurité routière.

PAYS REPRESENTES



29 Pays du reste du monde



PARTENAIRES ET SPONSORS PUBLICS ET PRIVES

Le Forum connaît la collaboration des diverses organisations mondiales, continentales et nationales concernées par la sécurité routière et bénéficie de l'appui d'une panoplie d'établissements publics et privés. Le Forum bénéficie également de partenariats media avantageux garantissant une meilleure couverture et visibilité de l'évènement dans le paysage médiatique national et international.

➤ **Partenaires :**

- Organisation mondiale de la Santé (OMS) ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Prévention Routière Internationale (PRI) ;
- Laser International (LIFE) ;
- Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) ;
- Fédération Internationale de Transport (FIT) ;
- Organisation Arabe de La Sécurité Routière (AROSO) ;
- Fédération Routière Internationale (IRF) ;
- Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI) ;
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

➤ **Sponsors :**

- Vivo Energy ;
- Groupe Renault Maroc ;
- Office National des Chemins de Fer (ONCF) ;
- Orange Telecom ;
- Autoroutes du Maroc (ADM) ;
- Agence Nationale des Ports (ANP) ;
- Société Nationale de Transport et de la Logistique (SNTL) ;
- EDI Maroc ;
- RATP DEV ;
- Grands Travaux Routiers (GTR) ;
- Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE) ;
- Société Générale de Surveillance (SGS)
- Association Professionnelle des Cimentiers (APC) ;
- Atelier Teulli ;
- CTM ;
- JENOPTIC ;
- VITRONIC ;
- CLIC-LIGHT ;
- DELTA Holding
- DEKRA ;
- MCM ;

- ALSA Maroc ;
- VIA SAVELIFE AFRICA ;
- SAS Road Light.
- LUXMOBILITY ;
- Global Alliance of NGOs for Road Safety ;
- OMNIUMTECHNOLOGY ;
- NOVEC ;
- Royal Air Maroc (RAM) ;
- Office Chérifien des Phosphate (OCP).

➤ **Partenaires MEIDA :**

- Maghreb Arabe Presse (MAP) ;
- Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT) ;
- Médi1 TV ;
- 2M TV ;
- Atlantic Radio ;
- MFM Radio ;
- Med Radio ;
- Radio Mars ;
- Radio Aswat ;
- Médi1 Radio ;
- 2M Radio ;
- Hit Radio ;
- Medina Fm ;
- Luxe Radio ;
- Radio Plus.

SPONSORS PREMIUM



SPONSORS GOLD



SPONSORS SILVER



SPONSORS BRONZE



PARTENAIRES FORUM



PARTENAIRES MEDIA



Article sponsorisé

VIVO ENERGY MAROC, ENTREPRISE PIONNIERE EN MATIERE DE SECURITE ROUTIERE

Vivo Energy Maroc, l'entreprise en charge de la commercialisation et de la distribution de carburants et lubrifiants de marque Shell au Maroc et de Gaz de Pétrole Liquéfié de marque Butagaz, est un leader dans la promotion d'initiatives en matière de sécurité routière. L'entreprise encourage **une réelle culture de la sécurité routière**, qu'elle inculque aussi bien en interne qu'en externe. Son programme intégral dans ce domaine a pour objectif de faciliter un changement culturel dans les comportements.

L'entreprise travaille en **étroite collaboration depuis 2004 avec le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC)** pour l'amélioration de la sécurité sur les routes marocaines.

Vivo Energy Maroc investie fortement dans la formation de ses collaborateurs, contractants, clients et partenaires afin de maintenir les normes internationales les plus strictes en matière de Santé, Sûreté, Sécurité et Environnement. L'entreprise s'implique également dans des campagnes de sensibilisation des automobilistes en périodes de pic de trafic routier ainsi que dans des actions éducatives en milieu scolaire. Cet engagement demeure au cœur de sa vision stratégique avec l'ambition de **devenir l'entreprise d'énergie la plus respectée au Maroc**.

« Si la sécurité routière est placée au cœur des priorités de Vivo Energy Maroc, c'est parce que nous nous soucions du bien-être de nos collaborateurs, contractants, clients, partenaires et des usagers de la route de manière générale. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme aussi complet en collaboration avec le CNPAC. Ce type de collaboration est une preuve de la réussite et de l'efficacité du partenariat public-privé. Nous continuerons d'apporter tout l'appui et le soutien nécessaire à la prévention et à l'éducation en matière de sécurité routière » a déclaré M. Asaf Vehbi Sasaoglu, Directeur Général de Vivo Energy Maroc.

LA SECURITE, NOTRE PRIORITE

La sécurité routière représente la principale priorité du point de vue risque opérationnel propre à l'activité de Vivo Energy Maroc. Chaque année, l'entreprise parcourt **26 millions de kilomètres** dans le but de livrer ses clients partout au Maroc, transférer les équipements nécessaires pour ses opérations ou tout simplement se déplacer quotidiennement vers le lieu de travail. **Cela représente deux fois le tour de la terre**, chaque jour. Le souci quotidien de Vivo Energy Maroc est de réduire le risque de cette forte exposition routière pour ses employés, ses partenaires contractants ainsi que pour la communauté. Elle vise à attendre le « Goal Zero », qui signifie 0 accident.

Pour se faire, l'entreprise dispose d'une politique routière comportant des exigences strictes concernant les véhicules, les conducteurs et la gestion des trajets.

Le programme sécurité routière de Vivo Energy Maroc se compose des éléments suivants :

- Réalisation de formations obligatoires en Conduite Défensive. Annuellement pour les conducteurs professionnels (conducteurs dont la conduite routière représente une partie importante de leur travail) et tous les 2 ans pour le reste des conducteurs
- Suivi de la conformité des véhicules aux exigences de la politique routière
- Mise en place de normes et de standards en matière de spécificités des véhicules
- Encouragement de la remontée des situations dangereuses et points dangereux routiers
- Réalisation des audits sécurité routière « Global Haulier Assessment Programme » par un auditeur externe indépendant de Vivo Energy Maroc
- Dissémination des leçons apprises des incidents survenus à travers tout le groupe Vivo Energy
- Programmes d'encouragement des meilleurs conducteurs.

UN ENGAGEMENT CITOYEN FORT ET PERENNE

Chez Vivo Energy Maroc, un engagement ferme et constant dans l'amélioration de la sécurité sur les routes marocaines anime son quotidien. Affirmé également par son soutien aux projets de prévention et d'éducation en termes de sécurité routière, planifiés annuellement en partenariat avec le CNPAC.



Opération estivale « Vigilance, Roulez Prudence »

L'entreprise touche annuellement à travers cette opération **plus de 10 000 automobilistes**. Elle est organisée au sein de ses stations-services Shell localisées sur des axes autoroutiers stratégiques enregistrant un trafic important à l'occasion de la période estivale.

Sensibilisation dans les écoles avec le programme « Ana wa Attarik »



Plus de 50 000 écoliers, 500 conducteurs, accompagnatrices et directeurs d'écoles sont également sensibilisés à la sécurité dans les transports dans les écoles primaires de Casablanca et une dizaine de villes du Maroc à travers ce programme. Il vise à initier les enfants aux règles du bon usage des transports scolaires par le biais d'ateliers théoriques et ludiques et à promouvoir la culture de la sécurité routière auprès des chauffeurs de transports scolaires.

Cet engagement a été récompensé, à deux reprises en 2015 et en 2017, avec **le prix national de la sécurité routière dans la catégorie transport des matières dangereuses**, attribué par le CNPAC. Un prix qui vient couronner les efforts et l'implication de Vivo Energy Maroc pour cette cause.



PROJET DE CREATION D'UN OBSERVATOIRE AFRICAIN REGIONAL DE SECURITE ROUTIERE (ARSO)

L'Afrique se dotera prochainement d'un observatoire régional de sécurité routière que le Maroc, pays initiateur de l'idée, se propose d'abriter. Dans ce cadre, un mémorandum d'entente pour sa création a été signé entre la Banque mondiale et le Forum International des Transports (FIT) en Allemagne lors de l'édition 2018 du sommet annuel du FIT.

Le 12 novembre 2018 à la veille du Forum africain de la sécurité routière à Marrakech, une réunion se tiendra pour définir les modalités de fonctionnement de cet observatoire.

Mission

Générer des données solides ayant un impact positif sur les politiques publiques en matière de sécurité routière, influencer et évaluer techniquement les principaux acteurs responsables du trafic et de la sécurité routière dans les pays membres africains, afin de réduire considérablement les accidents de la route et leurs conséquences.

Vision

Être reconnu comme un leader et une source officielle dans la production et la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le trafic et la sécurité routière, ainsi que comme promoteur de politiques publiques et de bonnes pratiques en matière de sécurité routière dans le but ultime de garantir la protection de la vie humaine sur les routes de l'Afrique.

Engagements

Les engagements de l'ARSO envers les pays africains membres sont les suivants:

- a) Fournir une assistance technique pour permettre aux pays membres d'avoir un bon système de collecte de données dans le respect des standards et des exigences des normes;
- b) Partager le matériel technique, les logiciels et les outils nécessaires à la collecte et à l'analyse de données sur la sécurité routière. Un ensemble minimal d'éléments de données normalisés devrait être utilisé et respecté.
- c) renforcer les capacités sur les questions techniques liées à la sécurité routière.
- d) Faciliter les jumelages entre les pays qui cherchent à améliorer leur bilan en matière de sécurité routière en améliorant leurs données sur les accidents de la route et les pays qui se classent parmi les plus performants
- e) Établir des accords de coopération pour la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action au niveau national entre les pays membres.
- f) Partager des publications et des informations contenant des indicateurs de progrès en matière de sécurité routière dans la région Afrique.
- g) Contribuer au renforcement de la culture de la sécurité routière et de la sensibilisation par le biais de stratégies de sécurité routière dans les pays membres africains.
- h) Suivre de manière critique les progrès en matière de sécurité routière de chaque pays membre.
- i) Lobbying dans les pays membres pour l'approbation des politiques nationales et régionales de sécurité routière en tant que priorité nationale et régionale afin de sauver des vies et de réduire les accidents au minimum
- j) Contribuer au renforcement de la culture de sensibilisation à la route chez les pays membres.
- k) Aider à évaluer comment réduire les facteurs qui entraînent des accidents de la route dans les pays africains.

Objectifs généraux

L'ARRSO vise à atteindre les objectifs généraux suivants:

1. Assurer un suivi critique des politiques nationales en matière de sécurité routière et mettre en place une plateforme d'analyse des politiques publiques qui la soutiennent ou s'y rapportent au plus haut niveau décisionnel, en attirant principalement l'attention des autorités gouvernementales ainsi que des acteurs responsables de la circulation et de la sécurité routières et de la réduction du nombre de morts et de blessés résultant d'accidents de la route.
2. Promouvoir et encourager l'élaboration de politiques publiques en matière de sécurité routière, créer des agences nationales chefs de file établies au plus haut niveau de la prise de décision dans chaque État membre, ainsi que promouvoir une opinion publique mieux informée, responsable et critique.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'ARRSO sont: formulés comme suit

1. Promouvoir la normalisation des politiques nationales de sécurité routière, encourager sa diffusion et son contrôle critique par les pays africains membres.
2. Promouvoir la normalisation et la diffusion des procédures d'enregistrement, de collecte de données et d'enquêtes sur les accidents de la route, et contribuer à la production de rapports d'avancement sur les indicateurs statistiques de la sécurité routière.
3. Établir une base de données régionale africaine sur les progrès statistiques en matière de sécurité routière des pays membres africains.
4. Encourager le dialogue entre les différentes autorités gouvernementales et les principaux acteurs responsables du trafic et de la sécurité routière, en encourageant la formation des capacités techniques, en peaufinant les politiques publiques sur la base de données quantitatives et qualitatives, afin de leur permettre de prendre des décisions et / ou de mener à bien des interventions efficaces en matière de sécurité routière.
5. Encourager l'adoption de lignes directrices visant à assurer la protection de la vie humaine sur les routes à travers le monde et influencer la création de programmes et de projets qui garantissent la promotion des politiques publiques en matière de sécurité routière et le renforcement de normes uniformes en matière de culture routière dans les pays membres.
6. Encourager l'approbation des directives techniques sur la sécurité routière, telles que l'encouragement de la coopération technique entre les pays membres africains.
7. Encourager la participation des divers organismes de coopération technique et financiers et assurer un appui technique et financier à la réalisation des objectifs, programmes et / ou projets de l'ARRSO.
8. Soutenir la création d'un organe directeur pour la sécurité routière dans chaque pays membre africain et renforcer les organes existants.
9. Organiser des réunions régulières avec les responsables de la circulation et de la sécurité routière dans les pays membres, tant au niveau de la prise de décision que de la mise en œuvre de domaines techniques spécifiques.

Organisation

L'ARRSO sera composé des organes suivants :

- a) Assemblée générale.
- b) Comité directeur.
- c) Secrétariat technique.
- d) Trésor.
- e) Coopération / groupes de travail.

FOCUS SUR LE FESTIVAL DU FILM DE LA SECURITE ROUTIERE



➤ **Contexte :**

Le Festival du film de la sécurité routière est un des trois volets du Forum Africain de la Sécurité Routière à savoir :

- Les débats scientifiques et techniques, des rencontres et des échanges entre acteurs institutionnels, professionnels et composantes de la société civile ;
- Une grande exposition, pour servir de relai aux panels et pour permettre aux acteurs concernés des pays africains de se faire connaître, nouer des relations à même de promouvoir leurs métiers dans le domaine de la sécurité routière ;
- Le Festival du film de la sécurité routière qui se déroule les mercredi 14 et jeudi 15 Novembre 2018.

Le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau du Royaume du Maroc et le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) en collaboration avec la Fondation Laser International (LIFE) et à LASERMEDIAFRICA. LIFE avait co-organisé avec l'UNECE (United Nations-Economic Commission for Europe), le Festival Mondial 2017 au Palais des Nations de Genève à l'occasion du 70ème Anniversaire de la création des Nations Unies.

Le Festival du film de la sécurité routière vise à renforcer, à travers des images et des films, la prise de conscience des dangers de la circulation routière et des moyens de rendre les routes plus sûres afin de combattre la pandémie de 1,25 million de morts et 50 millions de blessés sur les routes chaque année.

➤ **Objectifs du Festival du film de la sécurité routière**

Objectifs généraux :

- Marquer la sécurité routière à l'attention politique du continent africain, afin d'atteindre les objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière et de l'Agenda des Nations Unies pour le développement durable ;
- Promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la sécurité routière et de la mobilité durable ;
- Offrir une plate-forme de promotion pour les réalisateurs de films et les producteurs de festivals afin qu'ils poursuivent et développent leurs initiatives.
- Le Festival du film de sécurité routière vise en outre à :

- Apporter le support de LASEMRMEDIAFRICA pour renforcer la sensibilisation à la sécurité routière par la production des films, l'organisation de festivals de cinéma et la diffusion des messages par les médias sociaux ;
- Donner une visibilité aux meilleures vidéos de sécurité routière produites en Afrique ;
- Lancer le Trophée du clip de sécurité routière des jeunes africains. Cette action vise au développement de campagnes de sensibilisation à la sécurité parmi les jeunes en Afrique, dans leurs lieux de vie : quartiers, écoles, collèges, universités, entreprises, associations, en les invitant à réaliser des clips qui seront diffusés sur les plateformes de médias sociaux ;
- Créer le centre africain du film de sécurité routière.

➤ **Les films**

Lorsque la communication va de pair avec la prévention, la communication audio-visuelle joue un rôle majeur. En effet, elle est l'un des moyens les plus efficaces pour agir sur les comportements et changer la perception des problèmes de sécurité routière.

Les films et les outils multimédias peuvent être un puissant moyen pour transmettre les messages essentiels pour la sécurité routière, sensibiliser le grand public sur les dangers de la route, aider à éduquer les usagers, promouvoir les infrastructures et les véhicules les plus sûrs, créer une culture de la sécurité routière.

Les catégories dans lesquelles les films sont enregistrés reflètent les principales priorités de la sécurité routière dans les pays africains : usagers de la route vulnérables ; sécurité des piétons ; dispositifs de sécurité ; utilisation du casque, des ceintures de sécurité et des systèmes de retenue pour enfants ; sécurité des deux roues motorisés ; alcool et drogues ; secours d'urgence ; infrastructure sûre ; sécurité routière au travail ; mobilité durable ; véhicules sûrs et intelligents. La participation est gratuite.

Plus de films sont mis en compétition selon les catégories suivantes : Reportages et magazines ; Milieux professionnels ; Innovations pour la sécurité routière et la mobilité durable ; Education & formation ; Communication & campagnes.

➤ **Un Festival ouvert sur les jeunes talents:**

Ce Festival Africain fera une place particulière aux films produits par les jeunes : Le Trophée du clip de sécurité routière des jeunes africains. Cette action vise au développement de campagnes de sensibilisation à la sécurité parmi les jeunes en Afrique, dans leurs lieux de vie : quartiers, écoles, collèges, universités, entreprises, associations, en les invitant à réaliser des clips qui seront diffusés sur les plateformes de médias sociaux.

➤ **Le jury international**

Le jury international est composé de personnalités du monde de la sécurité routière et d'experts en communication, émanant des pays africains et d'institutions.

- **Véronique FEYPELL DE LA BEAUMELLE**, Manager du Programme de Sécurité Routière, Forum International des Transports, OCDE ;

- **Fabrice FOKOUE**, Administrateur au Ministère de la Santé publique du Cameroun, Président de l'AFVAC Cameroun, Délégué de l'Alliance Francophone pour la Sécurité Routière pour l'Afrique Centrale ;
- **Awa SARR**, Secrétaire Générale de l'Alliance mondiale des ONG pour la sécurité routière, Présidente de Laser International ;
- **Robert TROTTEIN**, Président de LIFE, la Fondation Laser International ;
- **Jaouhar Ben Abdelkader JAMOSSI**, universitaire, techniques audiovisuelles et cinéma ;
- **Abdessadek MAAFA**, PhD. Chercheur en communication et sémiologie, Chef de la division communication et sensibilisation, CNPAC.

➤ **Critères de sélection :**

- Message ;
- Adaptation à la cible ;
- Qualité et l'originalité du scénario ;
- Reproductibilité ;
- Qualités techniques (son, bande son, image, montage) ;
- Rapport coût / efficacité.

➤ **Les participants**

Le Festival accueille les représentants des gouvernements, des entreprises, des autorités et des associations, les producteurs, réalisateurs, utilisateurs des outils multimédias sur la sécurité routière, les étudiants et les jeunes impliqués dans la sécurité routière, les journalistes, les professionnels de la communication et tous les partenaires des Nations Unies.

Les partenaires et sponsors sont les organismes des secteurs publics, privés ou de la société civile qui partagent les valeurs et les objectifs du Forum Africain de la sécurité routière et de la Décennie d'action pour la sécurité routière. Ils jouent un rôle clé dans la réalisation des objectifs du Festival Africain du film de la sécurité routière. Les accords de partenariat relatifs au Festival Africain du film de la sécurité routière sont conclus par contrat avec LIFE qui offre une diversité de formules de partenariat :

- **Partenaires institutionnels** Les partenaires institutionnels sont les organisations publiques gouvernementales et les ministères qui accordent leur patronage au Festival.
- **Partenaires officiels** Les partenaires financiers, publics et privés, sont tous organismes qui s'associent à la production du Festival Africain du film sur la sécurité routière et s'engagent par contrat avec les producteurs : ministères, collectivités publiques, entreprises privées, associations professionnelles, fondations, donateurs.

➤ **Présentation de Laser International**

LASER International est un réseau d'organismes sans but lucratif à finalités éducatives, sociales et culturelles. Il est membre du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en

matière de sécurité routière et a adhéré à la charte européenne de sécurité routière. Il a pour objectif le développement de la sécurité routière par la conception et la réalisation de programmes et d'opérations innovants, attractifs et motivants dont notamment :

- Programme AJC pour la sécurité routière (Actions Jeunes Conducteurs) ;
- Programmes d'insertion professionnelle par l'accès au permis de conduire ;
- Les Seniors de la Route;
- Laser média programme de sensibilisation ;
- Laser pro, programme de formation en milieu professionnel ;
- Elaboration et Audit des politiques locales de sécurité routière ;
- Etude et conception d'espaces de sécurité routière ;
- Conception de centres de ressources pour la sécurité routière ;
- Production de documents multimédias de sécurité routière.

PRESENTATION DU CO-ORGANISATEUR : SSATP

Le Programme des Politiques de Transport en Afrique (SSATP) est un partenariat international qui a pour mission de promouvoir la réforme et le développement des capacités dans le secteur des transports en Afrique. De bonnes politiques garantissant un système de transport sûr, fiable et économiquement sain aident les plus démunis à sortir de la pauvreté et les pays à intégrer la compétition internationale.

Le SSATP est un partenariat regroupant : 40 pays d'Afrique : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République de Cabo Verde, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe 8 Communautés économiques régionales : CEDEAO, CAE, CEEAC, CEMAC, COMESA, IGAD, SADC & UEMOA 2 institutions africaines : la CEA, l'UA/NEPAD Les partenaires de financement du Deuxième plan de développement : Commission européenne (principal bailleur de fonds), Autriche, France, Norvège, Suède, Royaume-Uni, Banque islamique de développement, Banque africaine de développement et Banque mondiale (institution d'accueil) De nombreuses organisations régionales publiques et privées.



SSATP
Africa Transport
Policy Program

Contact Presse :

M. Abdessadek MAAFA

Chef de la Division Communication et Sensibilisation - CNPAC

Email: maafa@cnpac.gov.ma

GSM: 06.14.35.01.69

Mme. Safaa BENLEMLIH

Chef de Service Média

Email: benlemlih@cnpac.gov.ma

Tél : 06.55.44.67.08

M. Mohamed CHIBOUB

Chargé du Service Communication Digitale

Email: chiboub.cnpac@gmail.com

Tél : 05.37.71.22.80

COMITE NATIONAL DE PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Adresse: Avenue Al Araar, Hay Riad – Rabat

Tel: 05 37 71 22 80

Fax: 05 37 71 69 53

E-mail: s.permanent@cnpac.gov.ma

Site web : www.cnpac.ma



: Facebook.com/CNPAC



: Twitter.com/CNPAC_ma



: Youtube.com/CNPAC



: Gplus.to/CNPAC



: Slideshare.net/CNPAC